

Collectif ZES Plouaret
GOAZ HALEC VIHAN
22420 PLOUARET
08 71 74 60 60

Préfecture des Côtes d'Armor
Jacques Michelot
Secrétaire Général
11 place du général de Gaulle
22000 Saint Brieuc

Plouaret le 5 novembre 2006

Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir répondu à notre demande d'informations sur les aspects sonores, olfactifs et techniques des installations du Gaec de La Haye que vous avez autorisées par l'arrêté préfectoral du 21 septembre 2006.

En nous invitant à une réunion en mairie de Plouaret en date du 13 octobre 2006 vous avez en partie répondu aux questions que nous posons à vos services depuis 3 ans ; nous regrettons que vous ayez laissé croître les tensions entre riverains et éleveurs.

Pendant la réunion, chacun des riverains a pu poser ses questions et entendre les explications fournies par l'entreprise Valettec sur le fonctionnement de l'unité de traitement et sur les éléments qui nous inquiètent et ne figuraient par dans le dossier d'enquête publique.

L'éleveur et les riverains ont pu recréer un dialogue. L'éleveur a dit vouloir s'occuper des odeurs persistantes et vos services ont acté la prolongation du merlon afin de protéger les riverains situés à l'est du réacteur.

Nous attendons d'ailleurs le compte rendu de décision que votre directeur s'est engagé à faire en présence de tous lors de la réunion.

Si sur certains points les informations fournies nous ont parues claires, nous sommes toujours très inquiets sur l'élément principal : le bruit. Nous savons maintenant que ce réacteur non couvert est en fonctionnement jour et nuit, à rythme régulier et la moitié du temps.

Ni les représentants de la société Valettec, ni ceux de la DSV, ni l'éleveur, ni vos services, n'ont été capables de nous fournir le nombre de décibels émergents du réacteur alors qu'une étude d'impact sonore a en principe été réalisée.

Nous avons vraiment regretté l'absence d'une personne compétente sur la question du bruit, centrale en cette affaire. Pouvez vous, s'il vous plait, demander au constructeur de fournir précisément le nombre de décibels émergents des 2 éléments principaux de l'installation : la centrifugeuse et le réacteur ?

Nous avons bien entendu accepté la proposition de visite d'une unité de traitement identique que nous espérons pouvoir organiser fin décembre 2006 et en présence des riverains, de l'éleveur et du constructeur.

Veillez recevoir, Monsieur, nos respectueuses salutations

Pour le collectif

Jean-Paul Blancheteau